

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 16 (1938)
Heft: 7

Rubrik: Marchés aux champignons à Lausanne en 1937

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

so hoch, dass es sich vor mir sicher fühlte, dann begann seine Mahlzeit.

Nun aber packte mich die Neugier, was für ein Pilz das war. Ganz in der Nähe, mit Erde

und Tannadeln teilweise verdeckt, befanden sich einige Blauende Täublinge. Zweifellos war es einer von ihnen, ein guter Pilz.

Paul Ulrich.

Marchés aux champignons à Lausanne en 1937.

Le marché aux champignons a été ouvert du 3 février au 24 décembre 1937.

Durant cette période, 189 espèces ont été apportées et représentent un poids d'environ 29 818 kilos; 2748 permis de vente ont été distribués sur l'emplacement du marché.

Les différentes variétés présentées à l'inspecteur sont:

Genre ou famille	Nombre d'espèces	Poids en kgs.	Prix moyen par kg fr.
Acetabula	1	1	2. —
Amanita	9	7	vente interd.
Armillaria.....	1	1571	1.40
Bolets secs	1	3	7. —
Bolets frais	16	2419	2.15
Bovista	1	2	1.70
Champignons de Paris	1	33	2.90
Chanterelles	6	6982	2.60
Cladomeris	6	30	0.90
Clavaria	6	188	1.40
Clitocybe	17	2730	1.60
Clitopilus	1	49	2. —
Collybia	6	9	1.55
Coprinus	2	46	1.55
Cortinarius	15	792	1.50
Craterellus	1	432	2. —
Entoloma	2	12	1. —
Gomphidius	1	26	1.50
Guepinia.....	1	4	1.50
Gyromitra	2	30	3. —
Hebeloma	2	15	suspects
Helvella	3	6	2. —
Hydnum	3	893	1.95
Hygrophorus	14	8907	1.45
Hypholoma	1	5	suspect
Lactarius	4	263	1.75
Lepiota	4	92	1.40
Lycoperdon	3	67	1.35
Marasmius	2	14	3. —
Morchella	7	412	14.70
Mycena	1	2	suspect
Paxillus	2	33	1.50
Peziza	6	154	1.80
Phallus	1	1	non comest.
Pholiota	2	28	2. —
Polyporus	4	118	1.90
Psalliota	7	523	1.65
Russula.....	2	4	vente interd.
Sparasis	1	7	0.50

Genre ou famille	Nombre d'espèces	Poids en kgs.	Prix moyen par kg fr.
Tremellodon.....	1	1	0.50
Tricholoma.....	22	2689	1.95
Verpa	1	3	10. —
Quantité détruite .		221	—
Totaux	189	29818	

Des 29 818 kilos apportés aux marchés, 8 kilos ont été séquestrés du fait que la vente en est interdite par Arrêté cantonal; 289 kilos ont encore été séquestrés et détruits comme appartenant à des variétés vénéneuses, voire même mortelles, suspectes, de maturité trop avancée ou complètement véreux, par conséquent dangereux et impropres à la consommation.

Pendant cette même année, il a été fait 739 inspections de champignons chez les négociants de la place qui en font le commerce et pour lesquels il a été examiné 27 630 kilos de champignons de Paris et de cultures Suisse, ainsi que bolets, gyromitres et morilles sèches; 72 kilos de champignons de Paris ont été détruits étant arrivés gelés, ou fermentés.

En 1937 il a été procédé à 515 examens de champignons pour des personnes qui les avaient récoltés elles-mêmes; à part cela, 16 déterminations d'espèces diverses ont été faites par correspondance pour des inspecteurs et des particuliers d'autres communes vaudoises et hors du canton.

Durant cette même année il n'est parvenu à notre connaissance que deux cas d'empoisonnement à Lausanne, affectant 12 personnes dans trois familles. Ils sont dû au fait que des chômeurs et colporteurs ont ramassé des champignons sans bien les connaître et sans les avoir fait vérifier, les ont donnés à des voisins qui après les avoir mangés, durent avoir recours à des médecins; deux de ces familles, soit 8 personnes, durent être transportées à l'hôpital.

Durant la période des marchés de 1937, il a été relevé 2 contraventions, dont l'une pour colportage et l'autre pour vente de champignons sans les avoir préalablement soumis à l'inspection officielle. A part les contraventions relevées, il a encore été donné 27 avertissements pour non observation des prescriptions relatives au commerce des champignons.

L'inspecteur: *Louis Theintz.*